



FICHE DESCRIPTIVE : UNITE D'ENSEIGNEMENT LIBRE

(2026/2027 – 2027/2028 – 2028/2029 – 2029/2030 – 2029/2031)

Intitulé de l'UE libre : Arabe niveau 3

Catégorie de l'UEL : **Langues**

SEMESTRE 1 & SEMESTRE 2

(sous réserve d'ouverture par l'enseignant responsable de l'UEL en amont de chaque semestre)

Pré-requis : ce niveau est réservé à ceux qui ont acquis le niveau A1 et A2

Objectifs et méthodologie :

Arabe – Niveau 3 (Avancé)

Objectifs pédagogiques

ECOUTER :

Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.

Je peux suivre et comprendre une intervention claire, suivre un bulletin d'information et comprendre l'essentiel.

Comprendre les annonces et les messages émis dans un débit normal. Comprendre l'essentiel même si le locuteur utilise un peu de son dialecte.

LIRE :

Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.

Je peux lire des articles de presse, ou un extrait d'un roman à l'aide d'un dictionnaire. Je peux différencier les différents registres de langue.

PARLER :

Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familières.

Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.

Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.

Je peux communiquer lentement, avec hésitation. Je peux donner mon point de vue, exprimer mes sentiments.

Je peux poser des questions à des natifs, échanger avec eux.

Je peux raconter un récit ou une histoire malgré les fautes et l'hésitation.

ECRIRE :

Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.

Écrire un petit dialogue à l'aide du vocabulaire étudié

Je peux écrire des notes et des messages. Je peux écrire une lettre personnelle Je peux écrire un dialogue, un résumé de texte

Je peux rédiger, malgré quelques fautes, la synthèse de divers documents traitant d'un même sujet.

Méthodologie d'enseignement

Approche analytique et communicative favorisant l'autonomie linguistique.

Contenu détaillé de la formation (*éléments du programme*)

Arabe – Niveau 3 (Avancé) – 1h30

Contenu du programme

- Ce cours d'arabe niveau B1 a pour objectif de développer l'autonomie linguistique et la fluidité à l'oral comme à l'écrit. Les apprenants consolident leurs acquis grammaticaux et abordent des structures plus complexes, telles que les connecteurs logiques, les différentes formes verbales et l'enrichissement des phrases.
- Le cours met l'accent sur la capacité à s'exprimer de manière claire dans des situations variées, à raconter des expériences, à donner son opinion et à participer à des échanges simples.
- Les apprenants travaillent sur des supports variés (textes, dialogues, documents audio) afin d'améliorer leur compréhension globale et détaillée. Les activités incluent des discussions, des jeux de rôle et des productions écrites plus développées (paragraphe, courts textes argumentatifs).

Modalités pédagogiques	Volume horaire
<i>Travaux dirigés</i>	15 heures
<i>Travail personnel</i>	
<i>Autres (à préciser)</i>	

Modalités de contrôle des connaissances

Evaluation continue intégrale et « session unique » :

L'évaluation continue intégrale se définit comme un ensemble d'évaluations régulièrement réparties au cours du déroulement de l'UEL et à l'issue de l'UEL. L'évaluation continue revêt des formes variées : oral, écrit, rendus de travaux, de projet, mise en situation pratique ou travail expérimental, devoir en groupe ou individuel, QCM, mémoire, épreuve de synthèse... Aucune de ces évaluations ne peut compter pour plus de 50% de la note finale (minimum 2 évaluations).

La seconde chance est comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale.

Une note finale d'UEL est ainsi déterminée à l'issue d'une "session unique" comptant pour une note de première session.

Session 1		
	%	Modalités d'évaluation / Type d'épreuve
Contrôle continu	100	L'écrit (50%) L'oral (50%)
2 nd e Chance		
Type d'épreuve		Modalités d'évaluation
Epreuve écrite	X	1h30
Epreuve orale		
Autre		

Responsable pédagogique de l'UEL	
Nom et Prénom	Mme Heike Romoth
UFR, IUT, département, Direction	UFR LAM, LANSAD

Plafonnement d'inscription : 30 étudiants